

1996

«**La responsabilité urbaine des bâtiments publics**»

Actes du colloque

«Le Bâtiment public dans la cité»

Direction de l'Habitat et de la Construction.

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logements

Pages 9 à 14



**ARIELLA MASBOUNGI**

Architecte urbaniste,  
chargée de mission auprès  
du directeur de l'Architecture  
et de l'Urbanisme

Ariella Masboungi  
anima et coordonna les débats  
lors de la première journée  
du *Colloque des Constructions  
publiques* le 12 juin 1996.

## La question des logiques sectorielles

**L**a place et le rôle des bâtiments publics dans la vie de la ville, dans son organisation urbaine et dans sa symbolique sont au cœur de notre réflexion et nous insisterons sur la responsabilité urbaine et sociale des bâtiments publics.

Dans le passé des villes européennes, l'organisation urbaine mettait en scène le bâtiment public dans son rôle symbolique très puissant, dans une mise en scène forte et avec un rôle social tout à fait majeur.

Antoine Grumbach, architecte et urbaniste, défend, depuis très longtemps, la fabrication de la ville sur elle-même. Il situe le rôle du bâtiment et de l'institution dans ce débat sur la ville. Il parle également de la crise de la représentation. Il met l'accent sur le règne des logiques sectorielles présent dans les pratiques urbaines en général, et celles de l'architecture, en particulier.

Les logiques sectorielles, ce sont des logiques qui prennent chaque fois une problématique, et une seule, et ne jouent pas la complexité et l'articulation entre elles. C'est, pourtant, la seule manière de parvenir à réussir l'espace urbain et à répondre à la problématique, par essence complexe, des usagers.

René Eladari, grand maître d'ouvrage des constructions publiques du ministère de la Justice, a une autre approche : il a tenté de redonner du sens à ces bâtiments et à cette institution en travaillant aussi sur leur symbolique.

Composition urbaine à Nantes





# La responsabilité urbaine des bâtiments publics

L'essentiel, aujourd'hui, c'est de s'interroger sur l'articulation entre la représentation sociale des bâtiments publics et leur inscription dans la réalité du lieu.

## Les bâtiments publics, bornes de la démocratie

Pour faire une comparaison, il est très simple de se dire qu'un bâtiment, qu'il soit un siège social d'une industrie, ou un petit siège de banque, appartient à un flux de préoccupations qui ont à voir avec la représentation. Mais, aussi bien, pourrait-on dire, un siège social n'a pas envie qu'on le voie, n'a pas envie de se représenter ; une banque n'a pas forcément à raconter autre chose que ce à quoi elle sert. Dès lors qu'on aborde les bâtiments publics, on ne peut pas faire cette économie, car ils reflètent les bornes de la démocratie. **C'est l'image de l'armature autour de laquelle s'organise la société** : l'école, la mairie, le palais de justice, les services divers sont des lieux incontournables, même s'ils peuvent évoluer sous un certain nombre de paramètres liés à l'évolution de l'information et à sa distribution.

Pour résumer, si l'on s'interroge sur **la crise des représentations**, c'est parce qu'il y a un problème de légitimité, aujourd'hui, à établir une architecture qui porterait la représentation de la justice ou de la mairie, ou de l'école.

Tous ces codes de représentation, formulés dans les cours de Durand, mis en place à l'École polytechnique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, fondaient les bâtiments publics pour tous les fonctionnaires de l'État.

Il leur avait donné une espèce de guide, définissant un palais de justice, une mairie, une préfecture, un hôpital : le nombre de colonnes, la hauteur, le fronton, les proportions, le système d'articulation d'espace intérieur... une espèce de système génératif, de grammaire générative, qui permettait à tous les fonctionnaires de réaliser quelque chose en ayant le sens de participer à une œuvre commune et *un système de représentation* dont les écoles de la Troisième République sont l'un des grands fleurons.

## Le devoir de double articulation du bâtiment public

Aujourd'hui, il n'est plus question de ce système de références, et pourtant il faut s'interroger sur la présence, la lecture et l'évidence de ces bâtiments publics dans la ville. **La légitimité d'un bâtiment public est la qualité de son inscription par rapport au tissu urbain, par rapport à la ville.**



ANTOINE GRUMBACH

Architecte urbaniste  
Grand Prix national de l'Urbanisme  
et de l'Art urbain 1992

*Je me sens très familier au milieu de l'ensemble des DDE et des services constructions publiques car le premier bâtiment que j'ai été amené à construire comme architecte, c'est la DDE de Poitiers.*



J'affirme que tout bâtiment public a un devoir de double articulation : **servir ce pour quoi il a été fait**, être le plus intelligent dans son économie spatiale pour les services qu'il a à rendre, mais son autre responsabilité est aussi de **fabriquer la ville**, d'avoir une action sur la forme de la ville, le dispositif spatial qui va contribuer à faire la ville.

Car un bâtiment public qui n'a pas cette ambition reste introverti, c'est un bâtiment public relativement inefficace dans son rôle public, politique et social.

## Les bâtiments publics ont à voir avec la quatrième dimension : la durée

Un bâtiment public est indissociable de l'idée de permanence, et de celle de son inscription. Il est enraciné dans un lieu et va peut-être subir des transformations, des altérations d'usages, mais cet objet se situe avant tout dans un contexte. Même s'il a vocation à évoluer, à être approprié, à être redéfini, il doit avoir cette ambition de persister au-delà des modes, au-delà de l'instant, indifférent à la différence.

Il s'agit de mettre en place des évidences comme les socles des statues sur lesquels on peut mettre un autre personnage, une autre statue. **Les bâtiments publics tiennent le temps, tiennent la ville.**

Dans les années 70, beaucoup d'entre nous ont essayé de régler la crise des représentations, en essayant de s'interroger sur les services publics et leurs rapports avec la ville.

L'écriture d'un bâtiment public serait-elle simplement celle de sa façade qui viendrait se plaquer sur un ensemble d'objets, un ensemble de volumes qui pourraient servir à n'importe quoi ? S'il y a une crise de la représentation, y a-t-il aussi une crise de la généalogie de l'espace intérieur ?

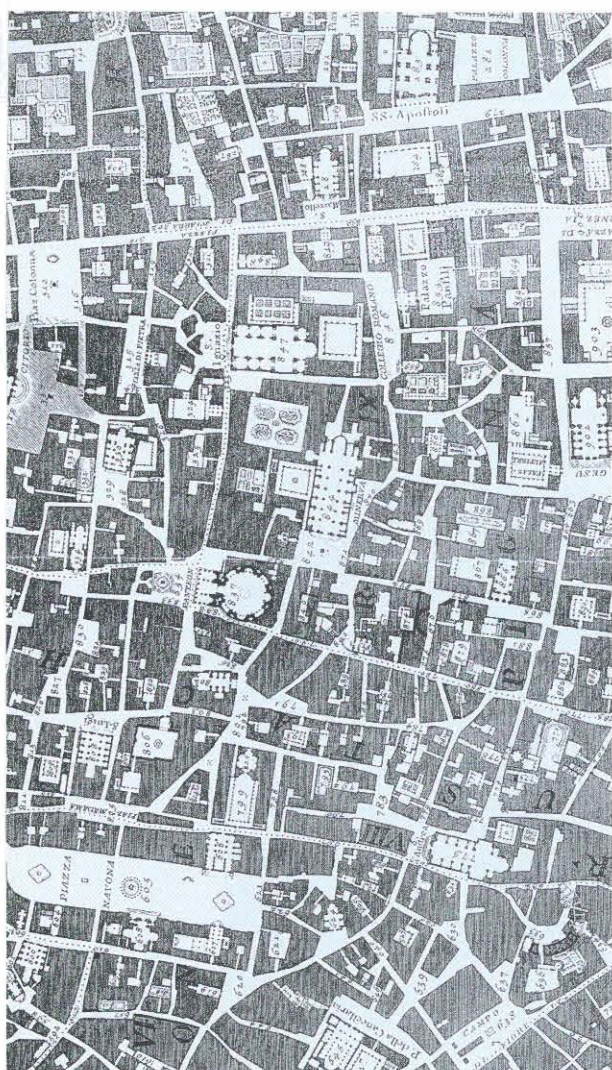
La réponse est non et se trouve dans un plan de Rome du XVIII<sup>e</sup> dessiné par l'architecte Nolli, un ami de Piranèse, qui figure comme une des grandes conquêtes du rapport entre l'architecture et la ville, n'ayant pas été démentie depuis.

Qu'est-ce que ce plan de Rome a apporté à l'histoire des rapports, de l'inceste, entre les bâtiments publics et la ville ? Inceste parce que : qui génère qui ? est-ce que ce sont les bâtiments publics qui génèrent la ville, ou est-ce la ville qui génère les bâtiments publics ? Comment se fait ce mariage ?

Ce plan de Rome est extraordinaire, car pour la première fois dans l'histoire de la représentation urbaine on montre le plan de tous les bâtiments publics coupés à rez-de-chaussée, et on voit le blanc des rues entrer à l'intérieur des bâtiments.

La ville est fabriquée par les bâtiments publics. Lorsque l'on fait un bâtiment public, en prolongeant l'espace public, on le prolonge « dans du dedans ». *Et la combinaison du dedans et du dehors* traduit les rapports entre le bâtiment public et la ville.

Plan de Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle, dessiné par l'architecte Nolli





## La ville comme une forme globale

Le XIX<sup>e</sup> siècle a peut-être été le siècle où cette dimension fut la mieux apprise, car on s'est interrogé sur la ville comme une forme globale accueillant l'ensemble des services de la vie publique. On prit conscience qu'il fallait l'équiper et mettre en place des systèmes, des services comme les mairies, les préfectures, les écoles, les hôpitaux, les théâtres, les palais de justice qui se réorganisaient. Chaque rapport entre la ville et le bâtiment public était pensé a priori.

La ville est en crise depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Une crise pas simplement physique, mais également intellectuelle. Dans la ville moderne se perd la notion de ville, comme quelque chose d'inachevé. **Le temps, la durée et l'inachèvement sont partie prenante de la ville**, alors que la logique d'une construction publique est d'être terminée, la garantie « de bon achèvement » est inséparable d'un bâtiment.

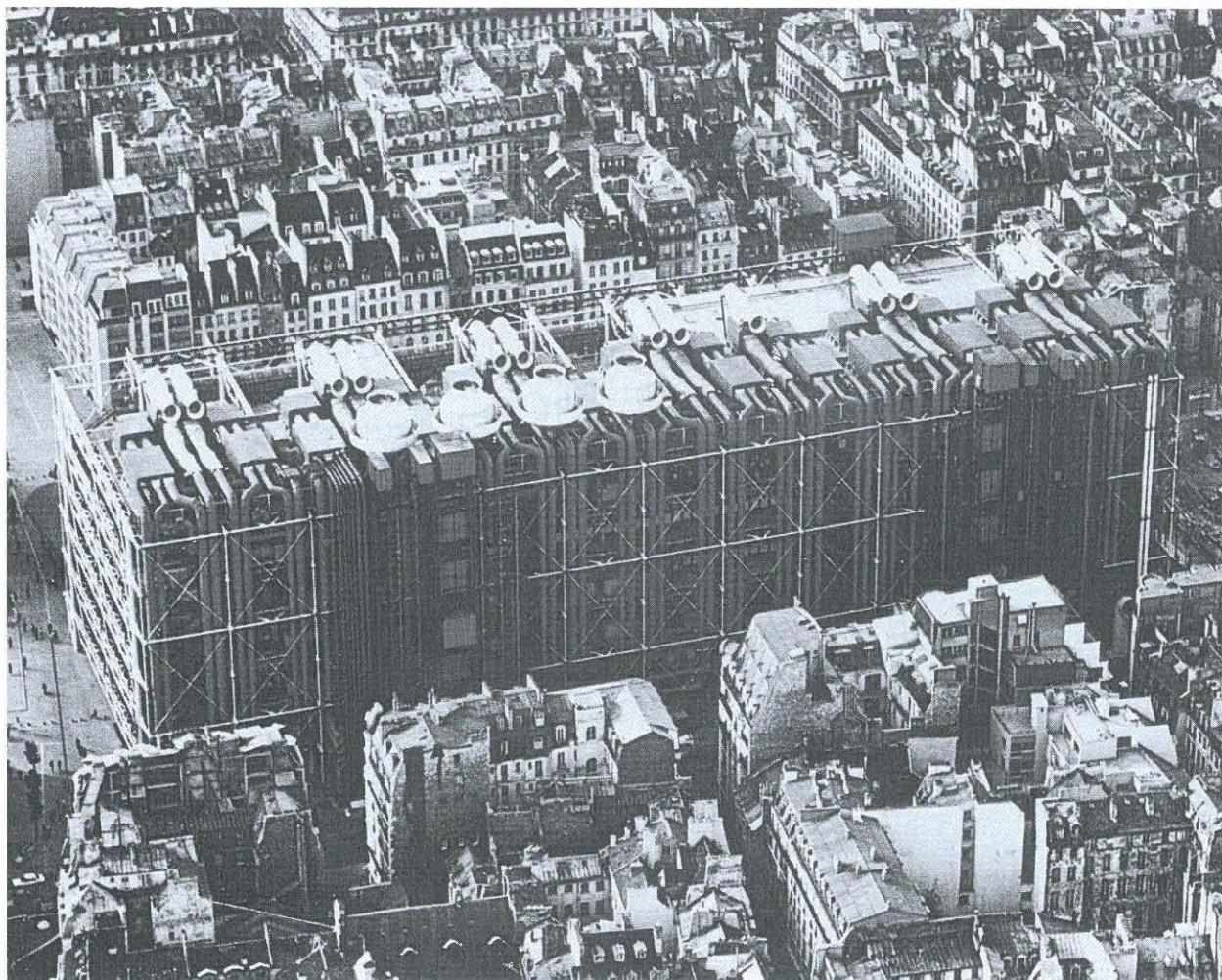
## Le centre Georges-Pompidou

Lorsque le concours pour le centre Georges-Pompidou a été lancé, beaucoup d'entre nous ont regardé avec une certaine ironie la lecture faite de la modernité du bâtiment à partir de son « look », alors que dans son concept c'est un bâtiment extrêmement

Le centre Georges-Pompidou

Architectes :

Richard Rogers, Renzo Piano





intéressant, puisque sont bien différenciés les espaces servis et les espaces servants.

Par ailleurs, la légitimité du centre Georges-Pompidou, sur un plan urbain, a une espèce de simplicité et d'évidence, par rapport à son insertion dans la ville. Il retrouve la même évidence que la mairie de Paris avec sa place. C'est-à-dire un bâtiment entre une rue et une grande place : l'esplanade de Beaubourg.

## Les vingt mairies de Paris

Une expérience historique met en évidence cette dimension de la double articulation des bâtiments. Elle a consisté à réaliser les vingt mairies de Paris par Haussmann en 1860, après l'annexion de l'ensemble des huit arrondissements supplémentaires.

Chacune de ces mairies a généré de l'espace public et ne peut être pensée sans sa contribution au tissu urbain. Cette logique est indissociable de l'idée même de constructions publiques ; même s'il s'agit de la réhabilitation d'un bâtiment, le système d'espace qui l'accompagne appartient à l'institution.

Pour la *mairie du troisième arrondissement*, square du Temple à Paris, se concentre toute une histoire de la généalogie d'un équipement : une vieille rue de Paris, la rue de Bretagne, la décision d'implanter une mairie, accompagnée d'un jardin public, du marché couvert, de services administratifs de la commune et la réalisation d'un groupe scolaire.

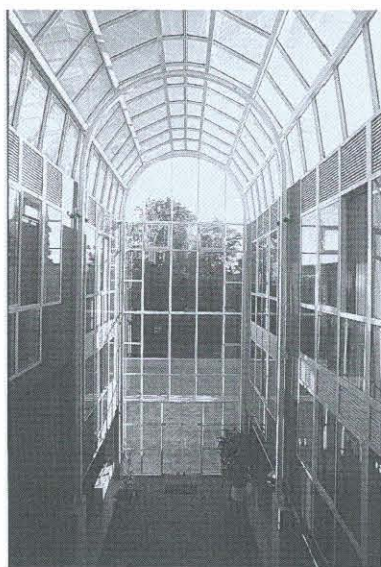
**Fabriquer un bâtiment public, c'est aussi fabriquer un système général qui récupère et redéfinit la ville**, les cafés, les marchands, qui récupère le potentiel fantastique que vont être les gens qui viennent au marché, les mères qui attendent à l'école. Les mairies font la démonstration qu'un bâtiment public est aussi un système général d'espace au service de la collectivité.

Finalement il n'y a pas d'exemples où le bâtiment public ne soit pas un élément générateur de ville. Il est aussi générateur d'espaces intérieurs, d'espaces de proximité, d'espaces à usage collectif. L'intérieur possède aussi des formes d'organisation d'espaces publics qui ont leur histoire.

L'idée même du passage couvert, d'un lieu public intérieur, est une des figures d'articulation entre la ville et les institutions. Il y a là une question de légitimité de l'espace public intérieur et de son rôle dans la redéfinition du tissu. Le passage couvert entre la ville et le jardin, pour la DDE de Poitiers, est l'expression de cette légitimité.

### Ariella Masboungi

Le grand dossier « Université 2000 » a fait l'objet, comme pour les palais de justice, d'une déclaration doctrinale de la part de l'État, puisqu'il s'agissait de marier l'université et la ville. Les conséquences sont beaucoup moins favorables que ce qu'on espérait lors de la déclaration d'intentions. Antoine Grumbach est l'auteur d'une université à Saint-Quentin-en-Yvelines, ville nouvelle où ce bâtiment doit apporter une relation avec la ville existante, le parc et doit générer une nouvelle urbanité.



Passage couvert  
entre la ville et le jardin pour la  
DDE de Poitiers



## L'université de Saint-Quentin-en-Yvelines

Lorsque « Université 2000 » a été créé, j'ai été chargé de mettre en place l'université de Versailles-Saint-Quentin, c'est-à-dire de planifier 25 000 étudiants dans une université nouvelle pour l'an 2005.

Cela a consisté en un travail de recherche de sites et d'insertion, l'université devant se développer à la fois sur Versailles et sur Saint-Quentin. Plusieurs sites d'une capacité d'environ 5 000 étudiants chacun, plus des insertions dans le tissu urbain ont été définis.

Un parc était prévu au centre de la ville, nous avons proposé de prendre une bande de 60 mètres entre la ville et le parc pour installer l'université. Après quelques moments de stupeur, tout le monde a trouvé que c'était une très bonne chose de fabriquer une université dans la ville qui participe à forger l'identité de la ville face au parc.

Puis, une étude de définition a été lancée dont l'idée était de construire sur ce site une bibliothèque et quatre collèges. L'objectif était de mélanger l'enseignement, la recherche, des résidences PLA,

« Université 2000 »

Université  
de Versailles-Saint-Quentin





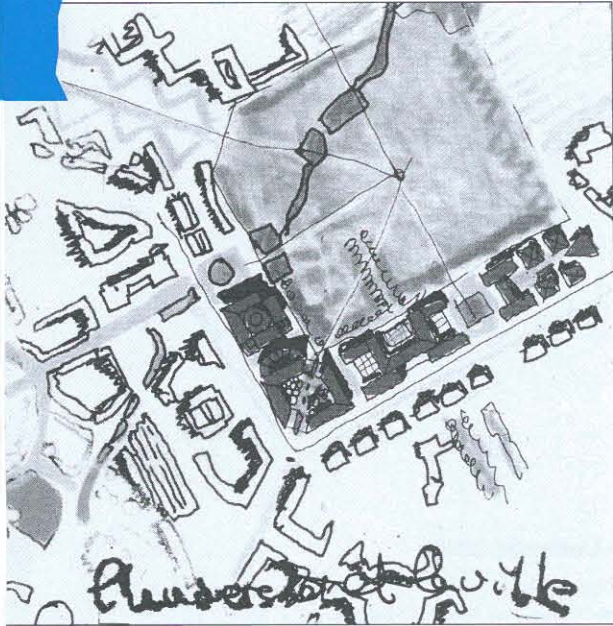
et les restaurants universitaires du CROUS, la Ville assurant l'entretien et la gestion de tous les espaces extérieurs, l'université ne possédant que l'emprise de ses bâtiments.

L'idée de prendre la bordure du parc pour y installer l'université garantissait son identité face à un éclectisme possible des différents bâtiments autour du parc.

Chaque bâtiment devait être transparent, au sens fonctionnement du terme, entre la ville et l'université.

J'avais à réaliser le premier collège et la bibliothèque. L'idée de ce premier collège était de fabriquer de l'espace public avec les bâtiments, en associant la résidence étudiante et les restaurants d'un côté, la recherche, l'enseignement de l'autre. Deux places couvertes bordent le passage public, l'une abrite les restaurants, l'autre le hall, elles sont disposées de telle façon que l'ensemble des amphithéâtres donne sur des espaces qui peuvent être utilisés par la ville indépendamment du fonctionnement de l'université qui se développe dans les niveaux supérieurs. Il s'agissait bien de **fabriquer une réalité publique avec un bâtiment institutionnel**.

La caractéristique de ce bâtiment réside dans le passage vers le parc et, dans le grand espace public collectif, la place couverte de la ville à l'intérieur de l'université. Cet exemple montre que, dans les situations difficiles de quartiers en constitution, il y a la possibilité de fabriquer un lieu qui a à voir avec la ville, à partir d'un bâtiment public.



Collège et résidence universitaire Vauban